



Conférence des femmes d'Unia du 21 mai 2016  
Résolution

**Femmes.  
Frauen.  
Donne.**

## **Sécurité des femmes et des enfants fuyant la guerre!**

Les femmes et les enfants en fuite sont quotidiennement exposés au risque de violence; la plupart du temps sous forme de violence sexuelle. Nous, les Femmes d'Unia, réclamons par conséquent une protection particulière, des routes migratoires sûres et des procédures d'asile non bureaucratiques pour les femmes et les enfants.

### **Violences sexuelles durant la fuite en période de guerre**

Les motifs de fuite sont variés. Les femmes fuient l'oppression et la persécution pour des raisons politiques et religieuses, ou à cause de leur orientation/identité sexuelle. Le viol comme arme de guerre, qui joue un rôle majeur en Syrie notamment, constitue aussi un type de persécution de nature sexuelle subi dans le pays d'origine.

Les femmes quittent souvent leur patrie avec leurs enfants et leurs parents âgés parce que leur conjoint, leur père ou leurs frères ont été tués, capturés ou recrutés comme rebelles ou soldats. Elles doivent assurer la survie de leur famille dans des conditions très difficiles.

On estime que les femmes et les enfants constituent la moitié des personnes actuellement en fuite. Comme si ce n'était pas suffisamment tragique d'avoir dû quitter leur pays, il leur faut souvent subir en route ou dans les camps des violences sexuelles, sans pouvoir se défendre. Les agressions et le harcèlement sexuels, les viols ou les mariages forcés font partie des violences sexo-spécifiques. De plus, la violence domestique fait aussi partie de l'infortune qu'elles subissent.

### **Admission rapide des femmes et enfants en fuite et bureaucratie allégée!**

La fermeture des frontières et le repli sur soi de l'Europe aggravent la situation des femmes en fuite. Depuis que la frontière macédonienne est barrée, l'exil est bien plus risqué pour les femmes et les agressions se multiplient dans les camps de réfugiés.

### **Les Femmes d'Unia formulent les revendications suivantes:**

- **routes migratoires sûres (corridors de fuite) pour les femmes et les enfants;**
- **moyens financiers** servant à sécuriser les camps de réfugiés pour les femmes et les enfants: p. ex. bon éclairage, installations sanitaires séparées, salles de séjour et autres locaux où les femmes et les enfants peuvent s'isoler;
- **réintroduction de la procédure de demande d'asile dans les ambassades;**
- **accueil rapide et non bureaucratique de 50'000 réfugiés.** La priorité sera donnée aux plus faibles (mineurs non accompagnés, femmes enceintes et autres personnes vulnérables, p. ex. malades) et les familles ne seront pas séparées;
- **procédure d'asile équitable** en tenant compte des motifs de fuite spécifiquement liés aux femmes ou liés au genre et un regroupement familial non bureaucratique et sûr;
- **inscription des persécutions spécifiques aux femmes ou au genre** dans les registres du Secrétariat d'Etat aux migrations;
- meilleur **soutien psychologique** aux femmes et aux enfants traumatisés.